

Journée Technique France Dignes

Mercredi 21 & Jeudi 22 Novembre 2018
Nice (06)



Etude De Dangers digues Un outil de la gestion de crise

Contexte

Au-delà d'une seule obligation réglementaire, les Etudes De Danger digues doivent servir de base à la construction d'outils opérationnels. France Dignes propose une Journée technique dont l'objectif est de présenter l'EDD digues comme outil de gestion de crise. En effet, la définition d'un Système d'Endiguement et de Niveau de Protection engage le GEMAPIEN, qui se questionne alors sur l'utilisation des données produites par l'EDD pour gérer la crise.

Cette journée présentera les échanges, sur fond d'EDD, entre productions techniques et décisions d'élus, ainsi que les responsabilités qui en découlent. Puis sur la base de retours d'expériences, des gestionnaires présenteront les outils issus de l'EDD qu'ils ont mis en place. Une table ronde suivra afin de discuter des besoins, des rôles de chacun et de la coordination des différents acteurs lors de la gestion de crise.

PARTENAIRE



2, CHEMIN DES MARRONIERS
38 100 GRENOBLE | 04 76 48 81 05
CONTACT@FRANCE-DIGUES.FR
WWW.FRANCE-DIGUES.FR

**FRANCE
DIGUES**

ASSOCIATION
NATIONALE
DES GESTIONNAIRES
DE DIGUES

PROGRAMME

Journée 1 : Mercredi 21 Novembre 2018

9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 **Ouverture** – Accueil du SMIAGE par Cyril MARRO, DGS et introduction par France Dignes

ENTRE TECHNIQUE & CHOIX POLITIQUES

9h40 **L'EDD, un outil essentiel pour les choix des élus locaux** – Anne-Laure MOREAU, CEPRI

Les informations de l'EDD à connaître par les élus, la transmission de l'information entre le gestionnaire et les autorités chargées de la gestion de crise, l'aménagement du territoire et les responsabilités associées.

QUI FAIT QUOI ?

10h40 **Rôles & Responsabilités** – Clémence DU ROSTU, Avocat à la Cour, SEBAN & associés

A quoi engagent la définition d'un système d'endiguement et les différentes décisions afférentes (zone protégée, différents niveaux, intégration des affluents, etc.). Préciser les rôles du gestionnaire de digues et du gestionnaire de crise : quand commence et finit la responsabilité de chacun ?

RETOURS D'EXPERIENCES : TRANSMETTRE L'INFORMATION

11h40 **Appropriation de l'EDD par les élus** – Emmanuel RENOUE, SM3A (74)

En tant que GEMAPIEN par transfert, le SM3A a mené plusieurs EDD qu'il doit présenter et expliquer aux élus afin de délibérer sur les différents éléments nécessaires au dépôt des dossiers de mise en conformité. Après la réalisation des EDD, le syndicat travaille à la rédaction de documents de synthèse pour les gestionnaires de crise et pour l'intégration des résultats des EDD aux PCS.

12h30 REPAS

14h **De la collaboration dans l'urgence à l'anticipation** – Benjamin MORASSI, Troyes Champagne Métropole (10)

Lors de la crue de janvier 2018, la Métropole et le SDIS ont activement coopéré pour assurer le transfert des données du gestionnaire de digues vers les services de secours. Suite à cette collaboration dans l'urgence, des outils et modalités d'échanges ont été mis en place, comme la création d'un « groupe des cartographes ».

14h45 **Synthétiser l'information nécessaire à la gestion de crise** – Leslie SALVAN, SMIAGE (06)

La sélection et la synthèse des informations pour la gestion de crise sont primordiales. Le SMIAGE collabore en particulier avec la DDTM pour le développement d'une base d'informations communes et la rédaction de fiches de synthèse des données issues de l'EDD. Il s'agit d'obtenir des documents opérationnels et à la lecture facile lors des crises.

LES BESOINS DE CHACUN

15h30 **Table ronde : La place du gémapien dans la gestion de crise : coordination et besoins des différents acteurs** – SMIAGE (gestionnaire de digues), SDIS, Référent Départemental Inondation (RDI) de la DDTM et Elu communal

Clarifier et identifier les besoins et les rôles de chacun pour que les outils de transmission de l'information proposés par les gestionnaires soient pratiques et efficaces.

16h30 **Echanges avec la salle**

17h00 FIN DE JOURNEE

PROGRAMME

Journée 2 : Jeudi 22 Novembre 2018

Visite de terrain

Accompagnants du SMIAGE :

- Franck COMPAGNON, Chef du service Ingénierie et Travaux
- Philippe ESNAULT, Technicien digue
- Leslie SALVAN, Hydraulicienne

9h00 RENDEZ-VOUS A L'ENTREE DU CADAM

9h30 Visite de la digue CADAM-MIN

Exemple de digue multi-gestionnaires et problématiques associées.

11h Visite de la digue du Gabre

Présentation du projet d'instrumentation pour télésurveillance.

12h30 REPAS

➤ Pour les personnes devant quitter la visite avant ou après le repas : le restaurant se trouve à proximité de l'arrêt Castagniers/les Moulins, permettant de rejoindre l'aéroport en 20 à 30 min, et la gare en 45 à 60min.

14h Visite du chantier du Var rive gauche

Travaux de confortement de la digue afin d'améliorer la résistance à l'érosion externe et à l'affouillement.

Visite de la digue du centre commercial CAP 3000

Digue avec chenal de surverse et portes étanches raccordée en aval à une jetée maritime faisant barrage aux coups de mer.

16h00 FIN DE JOURNEE

➤ Les transports d'un point de visite à l'autre seront réalisés avec les véhicules des participants, complétés par les véhicules des accompagnants du SMIAGE.

➤ La visite se termine à CAP 3000, en face de l'aéroport et desservi par les bus. Une dépose aéroport pourra être organisée.

CARACTERISTIQUES

de la journée technique

Public visé : Gestionnaires de digues actuels et futurs, professionnels du domaine (ingénieurs, techniciens), élus.

Tarifs :

	Adhérent	Non adhérent
Journée technique du 21/11/2018	Gratuit	100€ TTC
Repas du midi du 21/11/2018	A votre charge (restaurant administratif)	
Journée de terrain du 22/11/2018	Gratuit	
Repas du midi du 22/11/2018	19€ TTC – hors boissons	

Coordination, animation et organisation logistique : France Dignes- Perrine Broust

Nous contacter/inscriptions :

Perrine BROUST

04 76 48 87 21 / 06 77 75 99 84 (lors des journées techniques) / perrine.broust@france-dignes.fr

ACCEDER AU SMIAGE

Voir Annexe : plans des réseaux de transport en commun

ADRESSE : CADAM : Centre Administratif des Alpes-Maritimes - Salle ESTEREL
147 boulevard du Mercantour- 06 200 NICE
Coordonnées géographiques : 43°40'32.6"N 7°11'57.4"E
La salle ESTEREL se situe dans le bâtiment ESTEREL près de l'entrée du CADAM

Pour planifier un déplacement en transports en commun :

<https://www.lignesdazur.com/fr/trajet/4/JourneyPlanner>

Depuis l'aéroport de Nice :

En Bus (10 min) : Arrêt SANTOLINE

Ou à pied (30 min depuis T2) : piste cyclable du fleuve Var

Depuis la gare de Nice :

Bus (25 à 35 min) : Arrêt SANTOLINE

En voiture :

A8 Sortie n°51

Stationnement au parking public du centre administratif

Appel au 04.97.18.75.59 pour entrer dans le bâtiment

